DÉPARTEMENT
BOUCHES-DU-RHÔNE

1ÈRE ÉDITION

ASSISES DÉPARTEMENTALES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

18 ET 19 NOVEMBRE 2026
HÔTEL DU DÉPARTEMENT



PROGRAMME



PROTÉGER L'ENFANCE, UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE



La protection de l'enfance constitue l'une des missions les plus essentielles portées par le Département des Bouches-du-Rhône.

Parce que chaque enfant doit pouvoir grandir dans un environnement sécurisant, accéder à ses droits et construire son avenir dans les meilleures conditions possibles, notre collectivité fait de cette politique publique une priorité absolue.

Face à l'évolution des besoins, aux enjeux de santé mentale, à l'augmentation des situations complexes, aux difficultés de recrutement et à l'émergence de nouvelles formes de violences touchant les mineurs, il est indispensable de poursuivre notre mobilisation collective.

Chaque jour, des centaines de professionnels départementaux, associatifs et institutionnels œuvrent aux côtés des enfants et des familles confrontés à des situations de vulnérabilité. Leur engagement est indispensable pour prévenir les ruptures, protéger les plus fragiles et accompagner les parcours de vie.

C'est tout le sens des premières Assises départementales de la protection de l'enfance.

Ces rencontres doivent permettre de rassembler les acteurs du secteur, partager les expériences, croiser les regards et construire ensemble les réponses de demain.

Parce que protéger l'enfance aujourd'hui, c'est préparer l'avenir de notre territoire.

Martine VASSAL

Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
Vice-Présidente des Départements de France



SOMMAIRE

MERCREDI 18 NOVEMBRE 2026 – MATIN (9H30 – 13H00)..... p.5

MERCREDI 18 NOVEMBRE 2026 – APRÈS MIDI (14H00 – 17H00) p.7

JEUDI 19 NOVEMBRE 2026 – MATIN (9H00 – 12H30) p.9

JEUDI 19 NOVEMBRE 2026 – APRÈS-MIDI (13H45 – 17H00) p.11

MERCREDI 18 NOVEMBRE
MATIN (9H30 – 13H)

À partir de 8h30 > ACCUEIL CAFÉ

9h30 > OUVERTURE INSTITUTIONNELLE ET LANCEMENT DES TRAVAUX

PRÉVENIR PLUTÔT QUE RÉPARER : AGIR PLUS TÔT AUPRÈS DES ENFANTS ET DES FAMILLES

> État des lieux et enjeux émergents

- M. Jean-Luc BLACHON, procureur de la République près le tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence

>Table ronde 1 : **Repérer plus tôt pour agir plus largement**

Repérer les fragilités dès les premiers signes et mobiliser les acteurs de proximité pour intervenir précocement auprès des enfants et des familles.

- **Prévenir et repérer précocement tout au long du parcours de l'enfant**

- Dr Florence THERON, médecin responsable de pôle PMI santé 14/15/16e , direction de la protection maternelle et infantile et de la santé publique, Département des Bouches-du-Rhône,
- Mme Aude BRINDEAU, sage-femme, direction de la protection maternelle et infantile et de la santé publique, référente CPEF Les Flamants-Le Nautile, Département des Bouches-du-Rhône,
- Dr Virginie ANDRES, pédiatre, cheffe de service Protection infantile, direction de la protection maternelle et infantile et de la santé publique, Département des Bouches-du-Rhône
- Mme Caroline LUCIANI, conseillère technique parentalité, CAF des Bouches-du-Rhône
- Mme Cécile OLIVIERO, directrice de la MDST de Salon-de-Provence, direction des territoires et de l'action sociale, Département des Bouches-du-Rhône
- Mme Catherine LUCCHINI, conseillère technique adjointe à la conseillère technique départementale, service social en faveur des élèves, DSDEN des Bouches-du-Rhône

- **Aller vers les adolescents et les familles**

- Mme Sophie CALZIA, directrice, et M. Jérémy MURIE, directeur adjoint, Maison de l'Adolescent de Marseille, direction des Territoires et de l'action sociale, Département des Bouches-du-Rhône
- M. David LE MONNIER, directeur général adjoint, ADDAP 13

PAUSE

MERCREDI 18 NOVEMBRE
MATIN (9H30 – 13H)

> Table ronde 2 : **Repérer, orienter, accompagner : construire une réponse graduée aux besoins des enfants et des familles**

Du repérage à l'accompagnement, mobiliser une offre graduée de prévention adaptée aux besoins des enfants et des familles

- **Informations préoccupantes : quels enseignements pour renforcer le repérage, l'évaluation et l'orientation des situations ?**

- M. Elyes FASSATOUI, chef de service des moyens et de l'expertise sociale, direction des territoires et de l'action sociale, Département des Bouches-du-Rhône
- Mme Agnès SIMON, directrice-adjointe Enfance Famille, Département des Bouches-du-Rhône

- **Co-construire avec les familles les accompagnements et renforcer la gradation des réponses préventives**

- Mme Amandine SAMPOL, directrice et Mme Lydia AMIR, responsable de l'UEP Internat VITAGLIANO
- Témoignage d'une famille bénéficiaire d'une mesure d'aide éducative à domicile et de son référent éducatif
- Mme Angélique LOPPY, directrice par intérim de la direction des territoires et de l'action sociale, Département des Bouches-du-Rhône
- M. Xavier DAVID, directeur, Mme Marine COLLIN, cheffe de service, et Mme Chiara CIGRIN, psychologue, SAJE Ste Jeanne Beretta Molla de Paris, Apprentis d'Auteuil.

13h > FIN DES TRAVAUX

MERCREDI 18 NOVEMBRE
APRÈS MIDI (14H – 17H)

14h > REPRISE DES TRAVAUX

FAIRE FACE AUX NOUVELLES FORMES DE VIOLENCES, D'EMPRISE ET D'EXPLOITATION

> État des lieux et enjeux émergents : exploitation sexuelle des mineurs, narcotrafic et nouvelles formes d'emprise

- M. Nicolas BESSONE, procureur de la République près le tribunal judiciaire de Marseille
- Mme Céline RAIGNAULT, procureure adjointe près le tribunal judiciaire de Marseille, cheffe de la division des mineurs
- Mme Frédérique BEAUSSART, première vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants coordinatrice, tribunal judiciaire de Marseille

> Table ronde : **Repérer, protéger et agir ensemble face aux nouvelles formes de violences, d'emprise et d'exploitation**

Croiser les regards pour mieux comprendre ces phénomènes, mieux repérer les situations à risque et construire des réponses adaptées aux besoins des jeunes.

- **Agir ensemble pour repérer les nouvelles formes d'emprise et d'exploitation**

- Mme Clothilde BERTRAND, directrice de service Pôle pauvreté et inclusion sociale, et M. LUCIANI, chef de service, ADDAP 13
- Dr Emmanuelle BOSDURE, médecin responsable de l'Unité d'accueil pédiatrique pour l'enfance en danger (UAPED) Hôpital de la Timone, AP-HM
- Mme Cécile MISTRE, directrice, Amicale du Nid

MERCREDI 18 NOVEMBRE
APRÈS MIDI (14H – 17H)

- **Agir ensemble pour protéger les jeunes face à ces risques**

- Mme Céline RAIGNAULT, procureure adjointe près le tribunal judiciaire de Marseille, cheffe de la division des mineurs
- M. Emmanuel MERLIN, procureur adjoint près le tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence et Mme Coralie JAQUET, vice- procureure de la République, cheffe de la section des mineurs
- Mme Angèle DEMAN-HUE, substitut du procureur de la République près le tribunal judiciaire de Tarascon
- Mme Julie VIGNARD, juge des enfants, tribunal judiciaire de Marseille
- Maître Justine CATANI, avocate, Barreau de Marseille
- M. Pierre PIBAROT, directeur territorial et Mme Claire AMIAND-GLORY, chargée de mission territoriale, direction territoriale de la Protection judiciaire de la jeunesse des Bouches-du-Rhône
- M. Yann DEMARLE, commandant de police, direction interdépartementale de la police nationale 13
- M. Lucas BLANCHET, capitaine de police, brigade de répression du proxénétisme de Marseille, service interdépartemental de police judiciaire, direction interdépartementale de la police nationale 13
- Mme Chloé BAUDRY, coordinatrice du programme national PARE contre l'exploitation sexuelle des mineurs, Fondation Droit d'Enfance
- Mme Déborah GOURGOUSSE, inspectrice enfance famille, direction enfance famille, Département des Bouches-du-Rhône

FIN DE LA JOURNÉE

JEUDI 19 NOVEMBRE
MATIN (9H – 12H30)

À partir de 8h30 > ACCUEIL CAFÉ
9h00 > LANCEMENT DES TRAVAUX

GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS ET STRUCTURER DES PARCOURS DE SANTÉ ADAPTÉS AUX BESOINS DES ENFANTS PROTÉGÉS

> Santé protégée, PEGASE et la cellule ACCES : 15 ans d'expérimentations pour mieux répondre aux besoins de santé des enfants protégés.

- Mme Amina KALIMA, responsable des affaires éducatives petite enfance, direction des maisons de l'enfance et de la famille, Département des Bouches-du-Rhône
- Dr Laure COTTA, pédiatre référente pôle PMI santé Salon-de-Provence, Département des Bouches-du-Rhône
- Dr Laurence CHAMPSAUR, directrice de la protection maternelle et infantile et de la santé publique, Département des Bouches-du-Rhône

> Le Parcours coordonné renforcé « Enfance protégée », une nouvelle étape pour sécuriser les parcours de santé

- Mme Delphine HAUPTMANN, directrice de la délégation départementale ARS des Bouches-du-Rhône
- Dr Laurence CHAMPSAUR, directrice de la protection maternelle et infantile et de la santé publique, Département des Bouches-du-Rhône

> Repenser ensemble la santé des enfants protégés : comment articuler accompagnement, soin et coordination ?

- Pr. Guillaume BRONSARD pédopsychiatre, professeur des Universités, chef de service de psychiatrie, CHU de Brest

PAUSE

JEUDI 19 NOVEMBRE
MATIN (9H – 12H30)

> Table ronde : **Répondre aux besoins de santé des enfants protégés : quels défis pour une réponse concertée?**

- Pr. Guillaume BRONSARD pédopsychiatre, professeur des Universités, chef de service de psychiatrie, CHU de Brest
- Mme Marie KERBART, juge des enfants, tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence
- Mme Agathe VOLT, inspectrice enfance famille, direction enfance famille, Département des Bouches-du-Rhône
- Mme Virginie LORETTO, assistante familiale, direction enfance famille, Département des Bouches-du-Rhône
- Un représentant de l'Unité mobile d'accompagnement intensif (UMAI), en partenariat CH Montperrin / IME Le Colombier
- M. Jean-Christophe LABBE, directeur général, et M. Mickael ROMAN, directeur pôle Protection de l'enfance, Association Médico-Sociale de Provence
- M. Stéphane BENHAMOU, directeur général, Le Silence des Justes

> **SIGNATURE PARTENARIALE du Parcours coordonné renforcé « Enfance protégée »**

12h30 > FIN DES TRAVAUX



JEUDI 19 NOVEMBRE
APRÈS-MIDI (13H45 – 17H)

13h45 > REPRISE DES TRAVAUX

DU PARCOURS DE PROTECTION AU PROJET DE VIE : CONSTRUIRE DES PARCOURS DURABLES POUR LES ENFANTS PROTÉGÉS

> **Pourquoi penser le projet de vie précocement ?**

- Mme Caroline SIFFREIN-BLANC, professeur des Universités, Aix-Marseille Université

> Table ronde : **Du lien familial au projet de vie : quelles solutions durables pour répondre aux besoins de chaque enfant ?**

Préserver ou restaurer les liens parentaux lorsque cela est possible

- **Préparer et accompagner la réunification familiale**

- Mme Emeline ARNOUX, directrice, AAFP Provence

- Mme Verena SABATINO, directrice, et M. Fabien VINCENZI, responsable du dispositif Kairos, Maison des Adolescents 13Nord

- Mme Amina KALIMA, responsable des affaires éducatives petite enfance, direction des maisons de l'enfance et de la famille, Département des Bouches-du-Rhône

- M. Hamza BENSATEM, président de l'ADEPAPE 13

> **S'appuyer sur les liens d'attachement présents autour de l'enfant**

- **Les Tiers dignes de confiance : une réponse durable fondée sur les liens existants**

- Mme Fanny DUPERRET, directrice pôle Protection de l'enfance, et M. Quentin LEREBOUR, directeur adjoint, La Croix-Rouge française.

> **Quand le projet de vie conduit à penser une nouvelle filiation**

- **L'adoption : construire une réponse pérenne pour l'enfant**

- Mme Sophie DESCHARD, chargée du suivi de la tutelle des pupilles de l'État, DDETS 13

- Mme Muriel VO VAN, cheffe de service, et Mme Laure FESQUET, assistante sociale, service adoption et recherche des origines, direction enfance famille, Département des Bouches-du-Rhône

- Mme Florence MARFAING, cheffe du service adoption et accès aux origines, Département du Vaucluse.

> **Témoignages de jeunes**

17h > CLÔTURE DES ASSISES

ACCÈS À L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

LIGNE 1 : La Rose-La Fourragère

STATION : Saint-Just Hôtel du Département.
La station se trouve sous l'Hôtel du Département

LIGNE 42 : Cinq Avenues - La Rose

LIGNE 53 : Busserine - Saint-Just

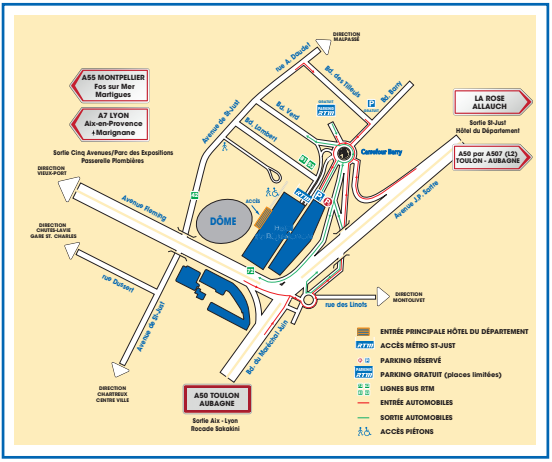
LIGNE 72 : Bougainville - Rond-Point du Prado

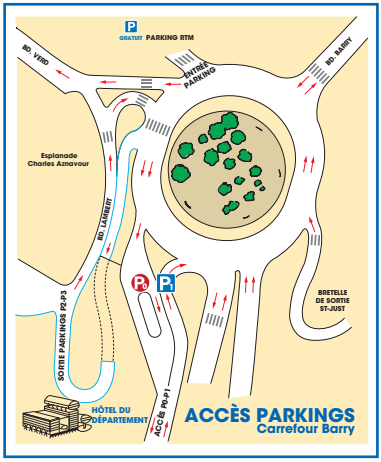
LIGNE 81 : Le Pharo - Saint-Just

Par A7 en provenance de Lyon, Aix-en-Provence, sortie «Cinq Avenues»/«Parc des Expositions» par passerelle Plombières

Par A55 (Autoroute du Littoral) en provenance de Montpellier, Fos, Martigues. Rejoindre A7 vers Aix-en-Provence

Par A50 en provenance de Toulon, Aubagne par A507 (Rocade L2) sortie La Rose





DÉPARTEMENT
BOUCHES-DU-RHÔNE

departement13.fr

Direction de la communication - Département des Bouches-du-Rhône Ne pas jeter sur la voie publique.